I. Historique : première assemblée générale de grévistes du FLO

Retour sur la grève du 13 février

Les salariés d'Ubisoft et du jeu vidéo se sont mis en grève, pour le maintien de l'emploi, le refus des démissions sous contraintes dans le cadre du RTO, la participation des salariés aux prises de décisions stratégiques de l'entreprise, la protection des salariés et de leur niveau de vie.

Assemblée générale du FLO

C'est la première fois qu'une assemblée générale se tient au FLORESCO. C'était une occasion de se rencontrer autour d'un café de manière conviviale. Au menu, salaires, conditions et charges de travail, actions communes à venir et entraide.

Qu'est ce qu'une assemblée générale, à quoi ça sert?

Une assemblée générale (AG) de salariés est une réunion démocratique où les salariés discutent et décident ensemble des actions à mener, notamment lors de grèves. Elle permet de coordonner les actions, de renforcer la solidarité et de légitimer le mouvement en montrant un soutien collectif.

Quelques chiffres...

- Nous étions 30 travailleurs du FLO devant le bâtiment
- D'autres salariés du FLO nous ont rejoint directement place de la Bastille, nous étions au total 40
- Nous avons rejoint les autres salariés d'Ubisoft et d'autres entreprises du jeu vidéo place de la Bastille, où nous étions aux alentours de 500 personnes
- 120 grévistes au FLO
- 800 grévistes en France à Ubisoft
- plus de 2000 grévistes en France dans l'industrie

II. Télétravail : la direction recule d'un pas sous la pression et le mécontentement des salariés

La négociation télétravail est toujours en cours

Nous avons eu le quatrième round de négociation le 21 février. D'autres réunions sont prévues afin de terminer ces négociations et d'aboutir à une proposition finale d'accord.

Grâce à la mobilisation des salariés, la direction a fait les concessions suivantes *pour les entités du siège :*

- <u>full remote hors IDF</u>: les salariés bénéficiant d'un avenant full-TT conserveraient leur télétravail (~120+ salariés concernés)
- <u>full remote en IDF</u>, il y a 2 situations :
 - temps de transport aller et retour < 3h /j, toujours sous contrainte
 - temps de transport aller et retour > 3h /j, régime dérogatoire négocié, qui permettrait de mensualiser quelques jours de présentiel par mois.

Beaucoup d'insuffisances persistent

- Pour les salariés contraints de revenir sans aucune contrepartie
 - o aucune aide au déménagement
 - o ni de forfait mobilité durable
 - o ni revalorisation de la carte Navigo
- une partie des salariés sont oubliés, ceux qui ne sont pas basés à Saint-Mandé notamment ceux de Carentoir
- Pas d'amélioration du WFA, ce qui aurait permis une flexibilité supplémentaire
- Pour les salariés n'ayant pas pu négocier un avenant télétravail et qui ne bénéficient d'aucune protection
- La contrainte demeure la règle pour les salariés









(#) cgt-ubisoft.fr

contact@cgt-ubisoft.fr

@cgtubisoft (+2K followers!)

discord.gg/psMhEFDTXF

III. Négociation salaire - la disette

Après la suspension par la direction des négociations pendant plus de 2 mois, la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) sur les salaires a redémarré, nous avons eu la 3ème réunion de négociation.

La direction propose une augmentation moyenne d'1.3% de la masse salariale qui ne toucherait qu'une petite partie des salariés.

Cela ne tient pas compte:

- de l'inflation jamais rattrapée, ce qui provoque une perte de niveau de vie cette année encore
- de la charge de travail qui est toujours aussi élevée, nombre de nos collègues sont partis et n'ont pas été remplacés
- du fait que l'inflation est **indépendante** de la performance des salariés

Avec une proposition aussi faible et aucune concession faite par la direction, nous constatons qu'elle ne souhaite pas négocier.

Cela pose la question du plan d'économie toujours aussi agressif et opaque, des économies de plus de +200M ont été faites sur le dernier fiscal. Pourquoi ce chiffre ? Malgré nos demandes à la direction, mystère. Ces économies ont été faites et les 200 millions atteints et même dépassés, mais la politique d'économies, au prix du bien-être des salariés et des départs, elle, reste identique. Pourquoi?

Nous le rappelons, **la direction a assigné le CSE en justice** pour contester le droit à une expertise indépendante sur la politique sociale. Pourtant, cette expertise est cruciale pour analyser et proposer des solutions sur les salaires, ainsi que sur la protection et la santé des travailleurs.

Des questions, des réflexions à partager? Vous voulez un avis indépendant de la direction? N'hésitez pas à nous contacter!

